

Communiqué de presse

CAP INNOV'EST : un nouveau fonds d'amorçage de 36 millions d'euros dédié aux entreprises innovantes d'Alsace, de Bourgogne et de Franche-Comté



Philippe Richert, président du Conseil régional d'Alsace, **François Patriat**, président du Conseil régional de Bourgogne, **Marie-Guite Dufay**, présidente du Conseil régional de Franche-Comté, **Pascal Werner**, directeur du programme Financement, investissements et amorçage du Commissariat général à l'investissement (CGI), et **Marie Adeline-Peix**, directrice exécutive en charge des partenariats régionaux et de l'action territoriale de Bpifrance, ont présenté **les premiers projets retenus dans le cadre du nouveau fonds d'amorçage interrégional CAP INNOV'EST**, en présence des partenaires, des financeurs, des gestionnaires et des dirigeants des premières entreprises bénéficiaires de ce nouvel outil financier, BioNext, société de bio-informatique, Inoviem Scientific, société de service pour l'industrie pharmaceutique, et DTA Médical, spécialisée dans les dispositifs médicaux de traitement des plaies.

CAP INNOV'EST est un nouveau fonds d'amorçage, d'un montant global de **36 M€**, créé par le Fonds national d'amorçage (FNA), géré par Bpifrance pour le compte de l'État, dans le cadre du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Les trois Régions, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté, et le Groupe EDF, accompagnés par BNP Paribas, les Caisses d'Épargne d'Alsace et de Bourgogne-Franche-Comté et Capital Investissement Franche-Comté (CIFC), sont également souscripteurs du fonds.

CAP INNOV'EST permet **le financement en capital de jeunes sociétés innovantes** dans les secteurs des sciences de la vie, de la santé, des nanotechnologies, du numérique, du développement durable, de l'énergie, des nouvelles mobilités et des sciences de l'ingénieur, **dans leur phase de création, « l'amorçage »**.

Les bénéficiaires sont des entreprises de moins de huit ans d'existence, exerçant une activité économique en Alsace, en Bourgogne ou en Franche-Comté, qui présentent de réelles perspectives de marché ainsi qu'un grand potentiel de croissance.

Avec ces moyens mis en commun, CAP INNOV'EST prévoit ainsi d'accompagner, au total, **le développement de 25 à 30 entreprises en amorçage**, pour un montant moyen unitaire de **1 M€**. Le fonds a été créé pour une durée de 13 ans, renouvelable par deux périodes successives d'un an chacune.

Souscripteurs du fonds CAP INNOV'EST :

- le Fonds national d'amorçage, FNA : 20 M€,
- la Région Alsace : 4,5 M€,
- la Région Bourgogne : 3 M€,
- la Région Franche-Comté : 3 M€,
- le Groupe EDF (via sa filiale SAFIDI) : 1,5 M€,
- BNP Paribas : 1 M€,
- la Caisse d'Épargne d'Alsace : 1 M€,
- la Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté : 1 M€,
- Capital Investissement Franche-Comté (CIFC) : 1 M€.

La société de gestion alsacienne **Alsace Capital**, en partenariat avec **Invest PME** (Groupe Siparex), implantée en Franche-Comté et Bourgogne, assure la gestion de CAP INNOV'EST. Elle bénéficie en outre de la collaboration de la société Bourgogne Croissance Innovation (BCI), chargée de détecter des projets bourguignons susceptibles de bénéficier de CAP INNOV'EST.

CAP INNOV'EST a vocation à conforter le potentiel d'investissement des entreprises issues de la recherche universitaire, des incubateurs ainsi que des pôles de compétitivité. Il vient ainsi renforcer l'action de dispositifs existants ou en cours de création en faveur de l'innovation et soutenus par le Programme d'investissements d'avenir en Alsace, Bourgogne et Franche-Comté, tels que les Sociétés d'accélération de transfert de technologies (SATT), les fonds de maturation et les pôles de recherche universitaire.

L'investissement des Régions Alsace, Bourgogne et Franche-Comté répond aux besoins de financement en amorçage identifiés comme **un enjeu prioritaire de la Stratégie régionale de l'Innovation**. Cette collaboration témoigne de la volonté des trois collectivités de mutualiser leurs moyens au service de l'innovation et de l'emploi. EDF participe au fonds d'amorçage CAP INNOV'EST dans le cadre de la Convention de coopération pour le développement durable signée entre le groupe EDF et la Région Alsace, dont l'économie, l'emploi et l'innovation sont des engagements forts.

À la date du 4 février 2015, CAP INNOV'EST a déjà investi dans trois sociétés : BioNext, Inoviem Scientific et DTA Médical.

Pour plus d'informations :

www.investissement-avenir.gouvernement.fr
www.caissedesdepots.fr/activites/investissements-davenir
<http://investissementsdavenir.bpifrance.fr/>

En annexe :

- les fiches de présentation des souscripteurs et des entreprises.

Contacts presse :

Bpifrance : nathalie.police@bpifrance.fr – 01 41 79 95 26

Région Alsace : gaelle.tortil@region-alsace.eu – 03 88 15 69 84

Région Bourgogne : msouverbie@cr-bourgogne.fr – 03 80 44 34 66

Région Franche-Comté : helene.wokowski-pierre@franche-comte.fr – 03 81 61 61 08